

17 septembre 2025

Règles de participation et de fonctionnement du tirage

En prenant part à ce tirage, le participant reconnaît et accepte ces règles officielles de façon inconditionnelle. Le tirage de la motoneige est d'une durée limitée, soit du 1 novembre 2025 à 9h00 au 27 février 2026 18h00. Ce tirage est offert par le Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini.

Admissibilité : Ce tirage est ouvert à tous les résidents autorisés au Québec, qui ont atteints l'âge de la majorité 18 ans.

Le prix : une motoneige BRP Expédition 2025 d'une valeur de 14 481.10\$ ou achat de valeur équivalente chez Impérium.

Comment participer : pendant la période du tirage, en se procurant un billet au coût de 75\$ auprès d'un représentant du Domaine du Lac Éden et du Groupe Espoir Dolbeau-Mistassini, dès le 1 novembre 2025 9h00 jusqu'au 27 février 2026 18h00

Le nombre de billets est limité à 500. Les billets seront numérotés de 001 à 500

de licence : **L-03347**

Gagnant et réclamation du prix : le tirage aura lieu le 28 février 2026 à 13h. Les billets seront placés dans un baril et un seul billet en sortira pour déterminer le gagnant. Ce dernier devra réclamer son prix au Domaine du Lac Éden au 14 chemin du Lac Éden. Le gagnant aura jusqu'au 30 avril 2026 pour réclamer son prix. En acceptant celui-ci, le participant nous permet d'utiliser à des fins publicitaires son nom, sa photo, son image, sa voix et toute déclaration qu'il aura faite en rapport avec le tirage sans exiger de rémunération additionnelle.